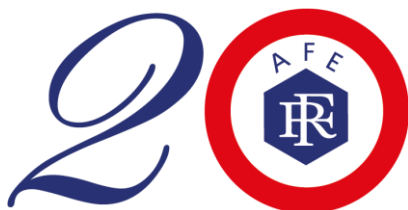


40^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER
18 au 22 mars 2024



RESOLUTION COMMISSION/N°/22.03.2024

CASEAC/R-4/220324/ASSEMBLEES

Objet : Prise en compte de la fin de vie pour les Français de l'étranger

VU

- L'avis du CESE : « Fin de vie : Faire évoluer la loi ? » du 9 mai 2023
- La motion d'urgence déposée par le groupe URCL en date du 30 mars 2023

CONSIDERANT

- Considérant la création de la Convention citoyenne sur la fin de vie le 9 décembre 2022 par le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), sur demande de la Première ministre, Madame Elisabeth Borne,
- Considérant que les Français résidant hors de France n'ont pas été dûment représentés en tant que tels au sein de cette Convention,
- Considérant que les Français résidant hors de France méconnaissent pour la plupart le cadre de l'accompagnement de fin de vie dans leur pays de résidence.
- L'annonce par le Président de la République de demander au gouvernement de présenter prochainement un projet de loi «relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie»
- La réponse à la résolution

DEMANDE

- Que le code de la santé publique donne la possibilité aux chefs de postes diplomatiques et consulaires de recueillir des directives anticipées,
- Que l'accessibilité au dossier médical partagé (DMP) soit facilitée à tous les Français de l'étranger qui le souhaitent pour pouvoir y déposer des directives anticipées,

- Que la réglementation permette la constitution d'une base de données sur l'accompagnement de la fin de vie hors de France,
- Que cette base de données puisse, pays par pays, être consultée par les Français résidant hors de France sur les sites des Consulats,
- À être auditionné par la commission spéciale et les commissions des Assemblées parlementaires dans le cadre de l'examen du projet de loi «relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie»
- Le législateur prévoit l'accès à un fichier national des directives anticipées pour les Français de l'étranger qui le souhaitent.

Résultats	Adoption en Commission	Adoption en Assemblée plénière
UNANIMITE	X	
Nombre de voix « pour »	13	
Nombre de voix « contre »		
Nombre d'abstentions		

REPONSE